

NOVEMBRE 2025

La newsletter équine

Le bulletin d'information sanitaire du GDS du Rhône pour les équidés

AU SOMMAIRE

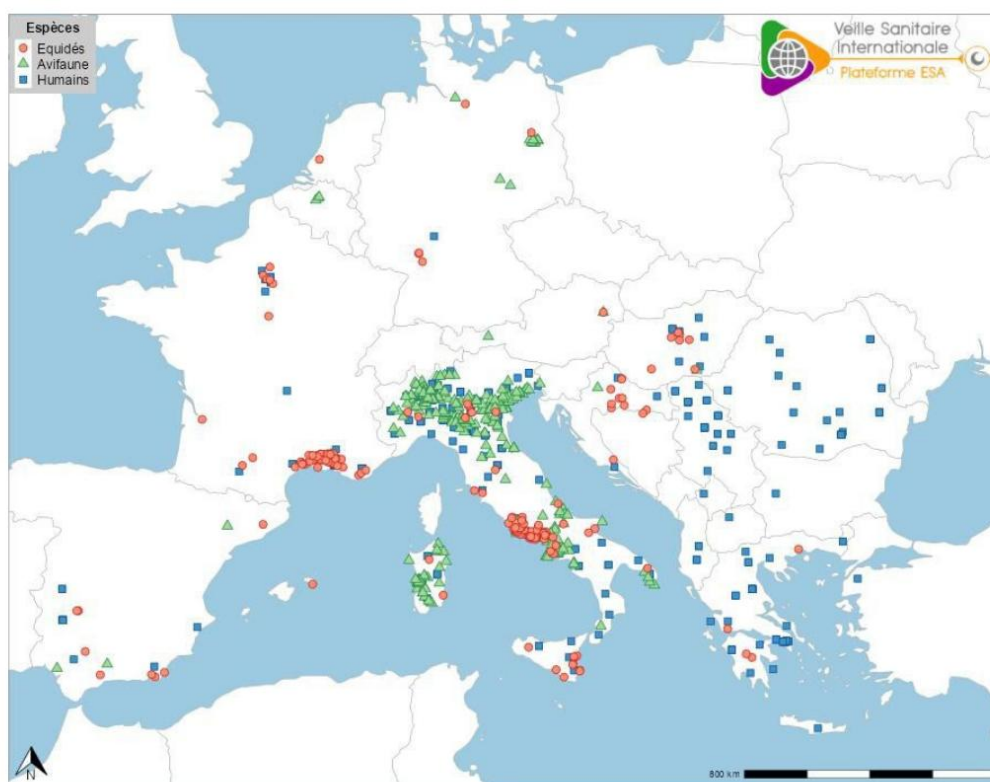
Fièvre West Nile : extension géographique de la maladie

Dermatose nodulaire contagieuse bovine : point de situation

Soirée annuelle de la section équine du GDS 69

Fièvre West Nile : extension géographique de la maladie

La fièvre de West Nile est une maladie virale saisonnière (été et automne) qui parfois peut concerner **les chevaux et l'humain**. Le virus est transmis par piqûres de moustiques, eux-mêmes contaminés auprès d'oiseaux infectés. Chez les chevaux comme chez l'humain, on constate, le plus généralement, un simple état de fièvre plus ou moins marqué. Dans de rares cas, la maladie peut se compliquer de troubles neurologiques graves. **Un vaccin existe chez le cheval, parlez-en avec votre vétérinaire**. Le traitement est uniquement symptomatique. Cette année en France, 55 foyers équins ont été recensés et 58 cas d'infection chez des humains (à ce jour). Un record!

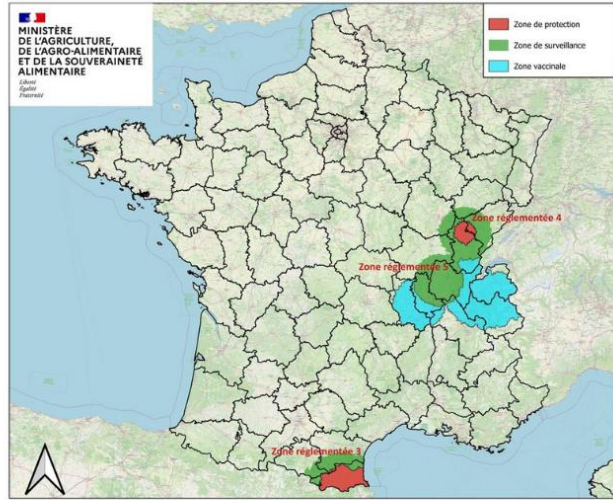


Distribution des foyers de fièvre West Nile en Europe en 2025
(source: Commission européenne ADIS le 10/11/2025)

Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) : point de situation

Depuis le 29 juin 2025, date du premier foyer de DNC en France (Savoie), notre pays lutte pour éradiquer la maladie. A la mi-novembre 2025, 102 foyers ont été recensés.

Même si la situation semble stabilisée dans le Rhône, tous les éleveurs bovins rhodaniens sont encore concernés par la réglementation stricte (sur 50 kilomètres autour de chaque foyer !). **Nous vous renouvelons nos remerciements pour avoir fait preuve de solidarité envers les éleveurs bovins** en limitant les mouvements de vos équidés pendant plusieurs semaines. **Merci à vous !**



Zones réglementées suite aux foyers DNC en France (13/11/2025)

Pour rappel, cette maladie concerne exclusivement les bovins (zébus, buffles) et ne touche ni les chevaux, ni l'humain. Elle est véhiculée entre autres par des insectes piqueurs tels que les stomoxes et les taons. Les chevaux partagent des populations communes d'insectes avec les bovins et peuvent donc jouer théoriquement un rôle dans la dissémination de cette maladie.

Remboursements 2025 : plus que quelques semaines !

Pensez à envoyer vos factures 2025 de vaccins et vermifuges/coproscopies pour que nous puissions vous rembourser, soit par mail (gds69@reseaugds.com), soit par voie postale (GDS du Rhône, 18 av. des Monts d'Or, 69890 La Tour de Salvagny).

Nouveauté 2026

L'offre de remboursement s'enrichit ! Dès 2026, les vaccins contre la rhinopneumonie, la gourme et la fièvre West Nile pourront également être remboursés.

Soirée annuelle de la section équine

Vous avez voté : le thème retenu pour la prochaine soirée de conférences de la section équine du GDS est **“Bien dans sa pâture”**. Gestion optimisée du pâturage, parasitisme, plantes toxiques, période pour faire ses foin, simplification du travail... autant de sujets qui seront développés lors de cette soirée.

Initialement prévue en novembre 2025, elle a finalement été décalée au **printemps 2026** (la date vous sera communiquée dès que possible). Comme l'année dernière, elle se déroulera en partenariat avec VetAgro Sup, Ecole Vétérinaire Nationale de Lyon (69280 Marcy l'Etoile).